BTS PROFESSIONS IMMOBILIÈRES

TRANSACTION IMMOBILIÈRE – E51

SESSION 2025

Durée : 3 heures
Coefficient : 3

Matériel autorisé

L'usage de la calculatrice avec mode examen actif est autorisé.
L'usage de la calculatrice sans mémoire, « type collège » est autorisé.

CE SUJET COMPORTE DEUX DOSSIERS **INDÉPENDANTS** :

DOSSIER 1 – CONSEIL ET VENTE D'UN BIEN ANCIEN .....32 points
DOSSIER 2 – CONSEIL ET ACHAT D'UN BIEN EN VEFA .....28 points
Total : **60 points**

Documents à compléter et à rendre OBLIGATOIREMENT avec la copie

Document 1 – Étude de financement du couple Loris .....**page 13**
Document 2 – Contrat de réservation (VEFA) .....**pages 14, 15 et 16**

À noter : tous les calculs et les réponses doivent être justifiés.

Dès que le sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.
Le sujet se compose de 16 pages, numérotées de 1/16 à 16/16.

PRÉSENTATION DE L'AGENCE VESONTIO IMMO[1]

L'agence Vesontio Immo est implantée depuis 2017 à Besançon dans le département du Doubs en région Bourgogne Franche-Comté. La ville compte 120 634 habitants et possède un riche patrimoine architectural et environnemental, avec notamment de nombreuses fortifications dont la citadelle de Vauban, inscrite au patrimoine mondial de l'UNESCO. Des vestiges retrouvés lors de fouilles archéologiques témoignent du passé gallo-romain de la ville : Besançon s'appelait alors Vesontio.

Ville de naissance de Victor Hugo et des frères Lumière, elle a particulièrement développé des secteurs d'activité basés sur les microtechniques et en particulier l'horlogerie. Riche d'un savoir-faire de plus de deux cents ans dans ce domaine, Besançon est reconnue comme la « capitale française de l'horlogerie ».

La cité comtoise offre un cadre de vie agréable. Le cœur de ville a fait l'objet de plusieurs opérations de promotions immobilières et de réhabilitations.

Vesontio Immo est une agence indépendante spécialisée en transaction-vente et transaction-location. Depuis quelques années, afin de se démarquer de la concurrence, l'agence a développé un partenariat avec des promoteurs immobiliers du secteur. Cela lui permet de répondre aux besoins d'une clientèle qui cherche à acheter de l'immobilier en VEFA (vente en l'état futur d'achèvement).

L'équipe est composée de :

- Ana Ganiero, fondatrice et directrice de l'agence. Elle est détentrice de la carte professionnelle mention « transactions sur immeubles et fonds de commerce » ;
- Théo Merville, négociateur salarié VRP, titulaire du BTS Professions immobilières ;
- Charly Coutard, agent commercial, professionnel expérimenté qui travaille au sein de l'agence depuis sa création.

Vous venez d'être recruté(e) pour renforcer l'équipe en tant que conseiller(e) en immobilier.

Vous signerez tous les documents professionnels sous le nom de Kim Junas (06.XX.XX.XX.XX – kjunas@vesontio-immo.fr).

[1] Le contexte s'appuie sur une situation fictive élaborée pour les besoins du sujet.

DOSSIER 1 – CONSEIL ET VENTE D'UN BIEN ANCIEN

Lors de votre prospection hebdomadaire sur le secteur, vous avez rencontré Lisa et Pierre Belin qui envisagent de vendre leur résidence principale, une maison qu'ils ont fait construire en 2016. Ce bien est situé dans le quartier Tilleroyes, secteur prisé de Besançon. Ils vont être tous les deux mutés à Bordeaux dans 6 mois et ils souhaitent que la vente se réalise au plus vite. Vous avez fixé un premier rendez-vous avec vos prospects afin de recueillir toutes les informations nécessaires pour établir l'avis de valeur.

Vous devez maintenant procéder à l'estimation du bien. Pour ce faire, vous décidez d'utiliser la technique d'analyse comparative de marché.

☛ MISSIONS CONFIÉES

1.1 - Vous réalisez l'estimation de leur bien en détaillant vos calculs.

(Vous arrondissez votre résultat final au millier d'euros supérieur.)

1.2 - Vous calculez le montant de vos honoraires et déterminez le montant du prix de vente honoraires d'agence inclus.

1.3 - Vous rédigez, sous forme de courrier, l'avis de valeur.

Lisa et Pierre Belin ont apprécié votre professionnalisme dès la première rencontre, lors de la prospection. En recevant votre avis de valeur, ils ont également été réceptifs à la présentation de l'estimation que vous leur avez donnée pour justifier le prix de vente.

Pressés de vendre, ils ne souhaitent ni s'occuper de la vente du bien, ni faire appel à plusieurs professionnels.

Ils envisagent de signer sans tarder un mandat de vente avec Vesontio Immo mais ils ne peuvent pas se déplacer à l'agence. Vous fixez avec eux un deuxième rendez-vous à leur domicile.

☛ MISSIONS CONFIÉES

1.4 - Vous proposez au couple Belin le mandat le mieux adapté à la situation en justifiant votre choix.

1.5 - Vous indiquez aux clients les documents à fournir lors de la signature du mandat ainsi que la liste des diagnostics obligatoires pour ce bien. *(Vous justifiez chacun des éléments de votre réponse.)*

Quelques jours plus tard, Lisa et Pierre Belin vous rappellent. Ils ont été convaincus par vos réponses. Ils ont réuni les documents nécessaires à la constitution du dossier de mise en vente.

Le lendemain, vous vous rendez chez eux pour signer un mandat de vente. Le couple souhaite que la commercialisation de leur bien démarre le plus rapidement possible.

☛ MISSION CONFIÉE

1.6 - Vous leur expliquez les conséquences de leur demande sur la mise en commercialisation de leur bien.

DOSSIER 2 – CONSEIL ET ACHAT D'UN BIEN EN L'ÉTAT FUTUR D'ACHÈVEMENT (VEFA)

Votre directrice, Ana Ganiero, travaille depuis plusieurs années en partenariat avec des promoteurs immobiliers de la région, qui lui confient la commercialisation d'appartements neufs. Ce partenariat s'inscrit dans une stratégie « gagnant-gagnant » entre l'agence et chaque promoteur. En effet, l'agence bénéficie d'une clientèle supplémentaire et en retour, elle peut apporter au promoteur une aide pour la prospection de terrains lors de divisions foncières.

L'agence travaille actuellement avec le promoteur « S.L.M.S. », qui lui a confié la commercialisation des futurs appartements de son programme « Les terrasses Lumière », situés dans le quartier Bregille. Ces derniers seront livrés au cours du 4ème trimestre 2025. Votre directrice vous confie ce dossier.

Intéressé par ce programme, vous recevez Naïma et Arthur Loris qui ont un projet d'investissement locatif. Ils ont repéré sur le plan, parmi les appartements encore disponibles, un T3 de 62 m² avec une cave et un garage, proposé au prix total de 252 000 euros TTC hors honoraires. En effet, les honoraires d'agence sont à la charge du promoteur-vendeur.

Ils ont été particulièrement séduits par les prestations de cette résidence et la vue exceptionnelle sur la Citadelle de Besançon. Tous les appartements bénéficient d'un extérieur sous forme de balcon ou terrasse et pour certains d'un jardin privatif. Compte tenu de ces nombreux atouts, ils savent qu'ils n'auront aucune difficulté à louer cet appartement.

☛ MISSION CONFIÉE

2.1 - Vous confortez vos clients dans leur choix en rappelant les avantages techniques, financiers et juridiques d'une acquisition d'un bien en VEFA.

(Votre réponse doit être structurée.)

Après avoir réalisé la phase de découverte des besoins, vous abordez avec le couple la question du financement de l'appartement choisi. Vous avez noté dans la fiche « acquéreur » tous les éléments qui le concernent et qui pourront vous permettre d'étudier la faisabilité financière de ce projet immobilier.

Dans le cadre de votre devoir de conseil, vous informez les clients que le taux d'effort maximum fixé par le Haut Conseil de Stabilité Financière (HCSF) est de 35 %.

☛ MISSION CONFIÉE

2.2 - Vous complétez l'étude de financement du couple Loris.

*(**Document 1** à compléter et à rendre **obligatoirement avec la copie**.)*

Dans les semaines suivantes, vous recevez à nouveau le couple Loris qui a reçu de sa banque un accord de principe sur la faisabilité financière de son projet. Il décide donc d'acquérir l'appartement en signant un contrat de réservation. La signature de l'acte authentique de vente se réalisera dans l'année. Compte tenu de leur profil, Naïma et Arthur Loris ne souhaitent pas emprunter à un taux supérieur à 3,5 % sur 20 ans.

☛ **MISSION CONFIÉE**

2.3 - Vous complétez le contrat de réservation de l'appartement choisi.

*(**Document 2** à compléter et à rendre **obligatoirement avec la copie**.)*

Grâce à vous, quelques mois plus tard, Naïma et Arthur Loris sont devenus propriétaires de l'appartement. Très satisfaits de votre accompagnement, ils décident de vous confier la recherche de leur futur locataire pour ce bien en location vide. Ils signent avec vous un mandat de location.

Vous avez estimé le loyer à 880 euros dont 100 euros de provisions mensuelles sur charges régularisées annuellement. Pour ce type d'appartement, le montant des dépenses annuelles d'énergie peut être estimé entre 650 euros et 810 euros par an (tarif 2024). Vous conseillez en plus à vos clients de demander un dépôt de garantie permis par la loi n° 89-462 du 6 juillet 1989.

L'appartement comprend une entrée, un séjour lumineux donnant sur un balcon orienté plein sud, deux chambres, une cuisine équipée, une salle de bain et des toilettes. Il dispose également de nombreux rangements. Le chauffage est assuré par une pompe à chaleur collective. Le garage et la cave sont inclus dans le montant de la location. La résidence est située à proximité des écoles et des commerces.

L'étiquette énergie de cet appartement est classé A. Le bien est situé dans une zone à risque sismique (niveau 1).

☛ **MISSION CONFIÉE**

2.4 - Vous rédigez l'affiche vitrine concernant la location de leur appartement.

BASE DOCUMENTAIRE

ANNEXE 1 – Informations générales de l'agence Vesontio Immo

ANNEXE 2 – Barème des honoraires de l'agence

ANNEXE 3 – Fiche technique du bien du couple Belin

ANNEXE 4 – Extraction de la base de données de l'agence

ANNEXE 5 – Fiche acquéreur du couple Loris

ANNEXE 6 – Table financière

ANNEXE 7 – Extrait du code de la construction et de l'habitation (CCH)

Documents à compléter et <u>à rendre obligatoirement avec la copie</u> :

- ☞ **Document 1 : Étude de financement du couple Loris**
- ☞ **Document 2 : Contrat de réservation (VEFA)**

ANNEXE 1 – Informations générales de l'agence Vesontio Immo

Nom	**Agence VESONTIO IMMO**
Date de création	2017
Adresse (siège social)	8, avenue Foch 25000 BESANCON
Statut juridique	Société par Action Simplifiée Unipersonnelle (SASU)
Capital social	5 000 euros
RCS	Tribunal de commerce de Besançon -n°494 469 513
Présidente de la SASU	Ana Ganiero
Téléphone	03.81.XX.XX.XX
Site internet	www.vesontio-immo.fr
Adresse électronique	contact@vesontio-immo.fr
Carte professionnelle	n° CPI 2501 2017000 015210 Mention « transactions sur immeubles et fonds de commerce » délivrée par la Chambre de Commerce et d'Industrie de Besançon
Garantie financière	Transaction - montant de 160 000 euros souscrite auprès de MALIAN
Compte séquestre	Banque BIMMO 21, rue Victor Hugo 25000 Besançon n°135 856

Déléguée à la protection des données (DPD) de la structure
Ana Ganiero – AGDPD@vesontio-immo.fr



ANNEXE 2 – Barème des honoraires de l'agence

TRANSACTION

Honoraires par tranches cumulatives à la charge du vendeur

Prix de vente hors honoraires	Habitation/Professionnel/Commercial/Terrain
	Honoraires TTC maximum à la charge du vendeur
Jusqu'à 50 000 €	**10 %**
De 50 001 € à 100 000 €	**7 %**
Au-delà de 100 000 €	**5 %**

LOCATION

Logement non meublé/meublé	**Honoraires TTC Part Bailleur**	**Honoraires TTC Part Locataire**
▪ Honoraires - entremise et négociation en vue de la location.	**5 % du loyer hors charges**	
▪ Honoraires - organisation de la visite ; - constitution du dossier candidat ; - rédaction du bail.	**8 € par m²**	**8 € par m²**
▪ Honoraires - réalisation de l'état des lieux.	**3 € par m²**	**3 € par m²**

L'agglomération de Besançon est située en zone non tendue.

ANNEXE 3 – Fiche technique du bien du couple Belin

Maison ☑ Appartement ☐ Surface : 131.5 m²

Localisation	
Adresse	34, rue Gaspard Gresly 25 000 Besançon
Secteur	Tilleroyes

Intérieur	
Nombres de pièces	7
Nombres de chambres	4
Cuisine	Equipée
Séjour double	Oui
Salle de bain	1
Salle d'eau	1
WC	2
Nombre de niveaux	2
Exposition séjour	Sud
Type de chauffage	Individuel
Mode de chauffage	Gaz
Eau chaude	Chaudière

Extérieur	
Année de construction	2016
Surface terrain	750 m²
Terrasse	25 m²
Fenêtres	PVC double vitrage
Volets	Electrique PVC
Isolation	Laine de verre

Autres	
Assainissement	Tout à l'égout
DPE / GES	D / D
Garage	2 voitures

Informations financières	
Travaux à prévoir	Aucun
Taxe foncière	2 600 €
Charges de chauffage	1 560 €/an

Description des pièces		
Niveau	**Pièce**	**Surface m²**
0	Entrée	7,3
	Cuisine	8,1
	Salle à manger	20,8
	Séjour	17,3
	Salle de bain	8,6
	Chambre 1	12,9
	WC	1,4
1	Chambre 2	11,6
	Chambre 3	13,1
	Chambre 4	12,7
	Salle d'eau	6,2
	Bureau	11,5
	Couloir	6,3
	WC	1,3

Maison (hors lotissement) de 131.5 m² parfaitement entretenue, salon séjour lumineux, 4 chambres, à proximité des écoles, collèges et lycées, commerces et transports. Garage double. Terrain arboré clos de 750 m²	• état des risques - séisme (risque modéré) - retrait -gonflement des argiles - radon risque faible • termites/ mérules (pas d'arrêtés préfectoraux) • pas de plan exposition bruit



Informations vendeur

Lisa et Pierre Belin
34, rue Gaspard Gresly 25 000 Besançon
N° tel : 06.55.XX.XX.XX
Courriel : belin562@gmail.com
Régime matrimonial : mariés sous le régime légal

ANNEXE 4 – Extraction de la base de données de l'agence

Base de données - extraction de maisons - 3 derniers mois
secteur Tilleroyes – Besançon

Référence du bien	Surface habitable	Nombre de chambres	Année	Surface terrain	DPE	Prix de vente hors honoraires	Facteurs de +/- value	Remarque
AB38	120	3	2012	710 m²	E	370 200 €	Très bon état	Vendue
AB47	137	4	2016	795 m²	D	384 300 €	Bien desservie	Vendue
AB53	138	4	2014	780 m²	A	402 800 €	Rénovation thermique effectuée	Vendue
AB41	128	3	2012	800 m²	F	365 600 €	Travaux	Vendue
AB52	134	4	2017	790 m²	D	385 200 €	Très bon état	Vendue
AB50	130	4	1995	750 m²	D	372 500 €	Mal située	Non vendue
AB35	136	4	2015	1 560 m²	D	405 000 €	Beau terrain	Vendue
AB73	132	4	2015	720 m²	C	382 100 €	Bien située	Vendue

ANNEXE 5 – Fiche acquéreur du couple Loris

	Acquisition
Désignation du bien	T3 « Les Terrasses Lumière » - 83, rue Danton 25000 BESANÇON
	Ancien ☐ Neuf (VEFA) ☑
Promoteur	S.L.M.S. 17, avenue du Parc 25000 BESANÇON
Destination de l'acquisition	Investissement locatif
Descriptif du bien	T3 (lot n°12) situé au 2e étage - surface habitable : 62 m² 1 garage (lot n°8) - surface : 13 m² et 1 cave de 8 m² (lot n°9) Nombre total de lots principaux : 30 - pas de procédure en cours
Prix de vente	Appartement avec cave : 243 000 € TTC Garage : 9 000 € TTC
Frais d'acquisition	6 300 € de frais d'acte
Date d'achèvement	4e trimestre 2025
Notaire rédacteur de l'acte	Maître PILE – 7, rue de Dole 25000 BESANÇON

	Acquéreur	Co-acquéreur
Nom prénom	M. LORIS Arthur	Mme LORIS Naïma (née BILAL)
Date de naissance	04/10/1978 (REIMS)	02/06/1980 (BESANÇON)
Téléphone	06.77.XX.XX.XX	07.82.XX.XX.XX
Adresse	25, avenue Gaulard 25000 BESANÇON	
Situation de famille	Mariés le 01/09/2012 à ARBOIS	
Régime matrimonial	Communauté de biens réduite aux acquêts	
Nombre d'enfants	2 (14 et 10 ans)	
Profession	Ingénieur commercial	Directrice des ressources humaines
Nom de l'employeur	S.I.B.A 25300 PONTARLIER	Banque de Franche Comté 25000 BESANÇON
Salaire annuel net	45 000 € + prime variable et aléatoire jusqu'à 10 000 €	47 000 €
Type de contrat cours	CDI (salarié)	CDI (salariée)

Éléments financiers	
Apport personnel	Oui ☑ Non ☐ Montant 1 : 12 000 € (Livret de développement durable) Montant 2 : 35 000 € (Épargne personnelle)
Mensualité prêt en cours	Non

	Montant	Taux annuel	Durée	Taux d'assurance (ADI) du prêt
Prêt bancaire	**À calculer**	2.80 %	20 ans	0.50 % annuel par tête sur le capital emprunté

ANNEXE 6 – Table financière

Mensualités de remboursement pour 10 000 € empruntés à taux fixe (hors assurances)

Taux \ Durée	10 ANS	15 ANS	17 ANS	20 ANS
2, 00%	92,01	64,35	57,86	50,59
2, 10%	92,46	64,81	58,33	51,06
2, 20%	92,91	65,28	58,80	51,54
2, 30%	93,36	65,74	59,27	52,02
2, 40%	93, 82	66,21	59,75	52,50
2, 50%	94,27	66,68	60,22	52,99
2, 60%	94,73	67,15	60,70	53,48
2, 70%	95,18	67,62	61,18	53,97
2, 80%	95,64	68,10	61,66	54,46
2, 90%	96,10	68,58	62,15	54,96
3, 00%	96,56	69,06	62,64	55,46

ANNEXE 7 – Extrait du code de la construction et de l'habitation (CCH)

- **Article R261-28**

Le montant du dépôt de garantie ne peut excéder 5 % du prix prévisionnel de vente si le délai de réalisation de la vente (*) n'excède pas un an ; ce pourcentage est limité à 2 % si ce délai n'excède pas deux ans. Aucun dépôt ne peut être exigé si ce délai excède deux ans.

(*) le délai de la réalisation de la vente est entendu comme délai de signature de l'acte authentique de vente

DOCUMENT 1 – Étude de financement du couple Loris

À compléter et à rendre obligatoirement avec la copie

Financement de M^me^ et M. LORIS		
Coût total de l'opération à financer		[redacted]
Apport personnel	[redacted]	
Prêt bancaire		
Totaux		

MENSUALITÉ DE REMBOURSEMENT		
	Base de calcul	Mensualité
Prêt bancaire		
Cout mensuel assurance prêt bancaire		
Total de la mensualité assurances comprises		
Taux d'effort		

Projet réalisable : oui ☐ non ☐

Commentaires :

Modèle CCYC : ©DNE

NOM DE FAMILLE (naissance) :
(en majuscules)

PRENOM :
(en majuscules)

N° candidat :

N° d'inscription :

(Les numéros figurent sur la convocation, si besoin demander à un surveillant.)

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Né(e) le : / /

1.2

DOCUMENT 2 – Contrat de réservation (VEFA)

À compléter et à rendre obligatoirement avec la copie

CONTRAT DE RÉSERVATION
VENTE EN L'ÉTAT FUTUR D'ACHÈVEMENT

ENTRE LES SOUSSIGNÉS :

LE RÉSERVANT :

Dénomination sociale : S.L.M.S

Adresse : 17, avenue du Parc 25000 BESANCON

LE RÉSERVATAIRE :

Monsieur	Madame
Nom : LORIS	**Nom : LORIS née BILAL**
Prénom : Arthur	**Prénom : Naïma**
Date de naissance : 04/10/1978	**Date de naissance : 02/06/1980**
Lieu de naissance : Reims	**Lieu de naissance : Besançon**
Profession : Ingénieur commercial	**Profession : DRH**

☒ Mariés, date de mariage : 01/09/2012 Lieu : Arbois Régime adopté : légal

☐ Contrat de Mariage, date du contrat : _____ Notaire rédacteur : _____

☐ Séparation de corps et de bien, date Jugement : _____Tribunal de : _____

☐ Divorcé : _____ date Jugement : _____Tribunal de : _____

☐ Veuve ou Veuf de _____

☐ Célibataire

A-CLAUSES GÉNÉRALES

[…]

B-CLAUSES PARTICULIÈRES

I – DÉSIGNATION DES BIENS RÉSERVÉS

Nom du programme : _____

Adresse : _____

Appartement Lot N° _____**Type**_____ **Niveau** _____

Construction telle que figurée au plan ci-annexé.

Modèle CCYC : ©DNE

NOM DE FAMILLE (naissance) :
(en majuscules)

PRENOM :
(en majuscules)

N° candidat :

N° d'inscription :

(Les numéros figurent sur la convocation, si besoin demander à un surveillant.)

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Né(e) le : / /

1.2

À compléter et à rendre obligatoirement avec la copie (suite)

Surface habitable :_____**m²** **Terrain :** _____ **m²**

Garage N° : _____ **Surface garage :** _____ **m²**

Cave N° : _____ **Surface cave :** _____ **m²**

Avec les millièmes y afférents, affectés au terme du Règlement de Copropriété

L'acte de vente de l'immeuble ci-dessus désigné sera réalisé par Maître _____

Adresse : _____

II – PRIX

Le prix de vente consenti et accepté par les parties, ferme et définitif jusqu'à la livraison complète, TVA comprise est fixé à :

Logement avec cave : _____ **Euros**

Garage : _____ **Euros**

Soit un total de : _____ **Euros**

Frais d'acquisition : _____ **Euros**

Montant total à financer : _____ **Euros**

Financement

Apport personnel : _____ **Euros**

Prêts d'un montant maximum: _____ **Euros**

Taux maximum : _____ **%**

Durée maximum : _____ **années**

III – ÉCHEANCIER DE PAIEMENT

Le prix est payable en fonction des appels de fonds suivants :

	% à payer	**Montant de l'appel de fonds à payer en euros** (• hors frais d'acquisition)
Achèvement des fondations	35	
Mise hors d'eau	35	
Fin des travaux	25	
Livraison	5	
Total	**100**	

Modèle CCYC : ©DNE

NOM DE FAMILLE (naissance) :
(en majuscules)

PRENOM :
(en majuscules)

N° candidat :

N° d'inscription :

(Les numéros figurent sur la convocation, si besoin demander à un surveillant.)

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Né(e) le : / /

1.2

À compléter et à rendre obligatoirement avec la copie (suite)

IV- PAIEMENT DU DÉPOT DE GARANTIE

Conformément à l'article R261-28 du CCH :

Un dépôt de garantie sera versé : oui ☐ non ☐

Si oui, une somme égale à :

☐ 2 % du prix de vente

☐ 5 %du prix de vente

est versée ce jour par le réservataire soit la somme de :

_____ euros

V- DATE PRÉVISIONNELLE D'ACHÈVEMENT

La date prévisionnelle d'achèvement est prévue le : _____trimestre _____(année)

Fait à Besançon, le : _____ *(date de l'épreuve)*

Signature précédée de la mention « Lu et approuvé »

Le réservant	**Les réservataires**
Pour la Société Venderesse par délégation :	**Monsieur** **Madame**
Lu et approuvé	*Lu et approuvé* *Lu et approuvé*

Modèle CCYC : ©DNE

NOM DE FAMILLE (naissance) :
(en majuscules)

PRENOM :
(en majuscules)

N° candidat :

N° d'inscription :

(Les numéros figurent sur la convocation, si besoin demander à un surveillant.)

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Né(e) le : / /

1.2